Dans le cadre de la gouvernance du
Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP)

Comité éditorial de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN)

Jeudi 13 octobre 2022, 14h-17h

Réunion en présentiel et en visioconférence

Présent.e.s :

Olivier Brosseau (PatriNat), **Jean-Baptiste Cariou** (PatriNat), **Florian Kirchner** (Comité français de l'UICN), **Anne Lombardi** (Société herpétologique de France), **Laurent Poncet** (PatriNat), **Nathalie Poulet** (ministère de la Transition écologique), **Solène Robert** (PatriNat).

En visio :

Rémi Bouilly (direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement - deal - de La Réunion), **Hervé Bouyon** (Société entomologique de France), **Pascal Cavallin** (Conservatoire du littoral), **Laurent Couzi** (Ligue pour la protection des oiseaux), **Natacha Dulka** (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement - dreal - Nouvelle-Aquitaine), **Hugues Ferrand** (Tela botanica), **Jérôme Guillouët** (Fédération nationale de la pêche en France), **Xavier Houard** (Opie), **Claudy Jolivet** (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Inrae ; remplace Antonio Bispo pour représenter le Groupement d'intérêt scientifique sur les sols - GIS sol), **Corentin Leloup** (Fédération nationale de chasse ; remplace Christophe Urbaniak), **Noëlie Maurel** (PatriNat), **Dominique Oudin** (conservatoire botanique national - CBN - du Mascarin ; remplace Frédéric Picot pour représenter le réseau des CBN), **Audrey Savouré-Soubelet** (Société française pour l'étude et la protection des mammifère), **Juliette Stephan-Perrey** (Bureau de recherches géologiques et minières - BRGM), **Amélie Tagliaferro** (dreal Corse).

Ordre du jour

Propos introductifs (Laurent Poncet et Nathalie Poulet)

1- Le comité éditorial de l'INPN dans la nouvelle gouvernance du SINP

2- Les axes stratégiques du SINP

3- Présentation de l'INPN et projets en cours

4- Vers une feuille de route à 3 ans

Conclusion (Laurent Poncet)

Support de présentation (diaporama au format PDF) :
https://inpn.mnhn.fr/docs-web/docs/download/412899

Propos introductifs

Laurent Poncet (LP), codirecteur de PatriNat (OFB-MNHN-CNRS)

LP remercie les participants pour leur présence à ce premier comité éditorial de l'INPN, qui s'inscrit dans le cadre de la nouvelle gouvernance du SINP et prolonge les travaux réalisés dans le cadre du comité d'orientation de l'INPN, dont la dernière réunion s'est tenue le 29 janvier 2020.

LP souligne l'enjeu de regarder loin ensemble, de prendre de la hauteur, de se projeter pour faire évoluer ces systèmes, qui ont une certaine ancienneté, une certaine maturité, parfois de l'inertie (SINP 2008, INPN 2005).

LP souligne des enjeux importants :

- définir où l'on veut aller collectivement en se limitant pas, ni dans les échanges, ni dans les questions ;
- mieux valoriser et exposer les données, mieux afficher la connaissance et ouvrir à d'autres champs d'usage à travers l'écoute utilisateurs afin que l'ensemble des informations diffusées soit encore plus largement utile à la décision et à la conservation du patrimoine naturel français ;
- ancrer le SINP dans le Système d'information sur la biodiversité (SIB) ;
- travailler à la cohérence de l'INPN avec le portail d'information naturefrance (vitrine du SIB) ;
- améliorer les liens avec les systèmes d'information liés à la recherche (Pôle national de données de biodiversité - PNDB).

LP remercie les collègues qui ont contribué à l'organisation (contenus et logistique).

Nathalie Poulet (NP), bureau de la politique de la biodiversité (direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature ; ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires)

NP rappelle les étapes qui ont conduit à la nouvelle gouvernance du SINP et les quatre principaux axes stratégiques qui ont été définis afin de décliner la feuille de route pour les prochaines années (cf., ci-après, partie 1 de l'ordre du jour du comité). Les travaux du comité éditorial de l'INPN doivent s'inscrire dans ces axes.

NP souligne que les exigences et les ambitions s'accentuent au niveau européen (par exemple, à travers le projet de règlement européen sur la restauration de la nature réalisé dans le cadre de la stratégie européenne de la biodiversité à l'horizon 2030). Le SINP est un pilier pour répondre à ces exigences européennes.

NP souligne que le SINP est un ensemble de moyens essentiel pour accompagner les politiques publiques de biodiversité et pour consolider le programme de surveillance de la biodiversité terrestre.

NP rappelle deux enjeux des travaux du comité éditorial : faire évoluer l'INPN et mieux articuler l'INPN avec le portail naturefrance et les autres services du SIB pour contribuer à la visibilité et à une meilleure compréhension de ce nouvel écosystème auprès d'un large public.

NP remercie les participants et PatriNat pour l'organisation.

Le comité éditorial de l'INPN dans la nouvelle gouvernance SINP

Intervention de Solène Robert (sur la nouvelle gouvernance du SINP) et Olivier Brosseau (sur le comité éditorial de l'INPN, son mandat, sa composition et ses modalités de travail).

➔ Diapos 3 à 12 de la présentation (https://inpn.mnhn.fr/docs-web/docs/download/412899).

Pas de question, ni de remarque.

Les axes stratégiques du SINP (10 min)

Intervention d'Olivier Brosseau

➔ Diapos 13 à 15

Pas de question, ni de remarque.

Présentation de l'INPN et projets en cours (45 min)

Intervention d'Olivier Brosseau

➔ Diapos 16 à 29

Questions/réponses - réactions

- **Valorisation des sols dans le patrimoine naturel.** Les sols ne sont actuellement pas valorisés dans l'INPN en tant que patrimoine naturel, en lien avec un déficit de connaissance. Comment rendre les sols plus visibles à travers le SINP ? En rapprochant le SINP du SI sols ? En créant un inventaire du patrimoine pédologique ?

Le comité des inventaires du SINP doit être interpelé pour améliorer et rassembler la connaissance (état des lieux des données disponibles). Le comité éditorial doit réfléchir à la meilleure manière d'exposer les données sur les sols à partir d'un tel état des lieux des connaissances (très bon cas d'usage pour développer l'INPN). Le programme de surveillance terrestre est un bon point d'entrée pour cerner les connaissances et les données disponibles, dans le cadre de l'axe stratégique « L'enrichissement mutuel et ciblé du SINP par les différents programmes et dispositifs contributeurs ». Un groupe projet dédié sur le sujet pourrait aussi être mis en place.

Les moyens ne sont pas encore à la hauteur des enjeux, bien qu'il y ait des avancées dans la nouvelle stratégie nationale pour la biodiversité et à travers la stratégie européenne des sols et un projet de législation européenne sur les sols. Il y aura prochainement des obligations de rapportage sur ces questions, en lien avec le projet de règlement européen sur la restauration de la nature. Le SINP doit donc s'emparer de cette question.

Il faut aussi se poser la question de la manière de croiser les données des sols avec les autres types de données pour pouvoir proposer des synthèses.

- **Enquête de satisfaction de l'INPN.** Comment l'améliorer et lui donner plus de visibilité pour augmenter le nombre de répondants ?

En complément du diaporama, qui ne présente que quelques résultats des deux dernières enquêtes, le rapport des enquêtes 2019 et 2020 (PDF) est disponible à l'adresse https://inpn.mnhn.fr/docs-web/docs/download/409773

Malgré la progression du nombre de répondants, il y a des difficultés de recrutement (par rapport au nombre important d'utilisateurs du portail de l'INPN ; cf. diapo 20) et un vieillissement des répondants. Cela semble faire écho au déséquilibre de perception et de prise en compte des enjeux de biodiversité par rapport aux enjeux climatiques beaucoup plus visibles. Cela interroge aussi sur l'adéquation du format actuellement proposé vis-à-vis des jeunes générations, qui accordent peut-être moins de temps pour répondre à une telle enquête. Il faut donc trouver les moyens de sensibiliser plus largement sur les enjeux de biodiversité et sur l'importance de la connaissance diffusée sur l'INPN. Il faut aussi trouver les moyens de toucher les utilisateurs ponctuels de l'INPN pour qu'ils répondent à l'enquête, sachant que les participations à l'enquête sont corrélées aux actions d'animation (posts sur les réseaux sociaux, relais par des partenaires, etc.).

Propositions :

- proposer une enquête simplifiée ou un sondage dès lors qu'un utilisateur se connecte à l'INPN pour avoir une photographie dynamique. Un tel dispositif serait complémentaire de l'enquête annuelle et permettrait de recruter plus de catégories d'âges. Une question à poser serait de savoir si l'internaute a rapidement trouvé l'information recherchée et qu'il puisse préciser ce qu'il cherchait et les difficultés qu'il a rencontrées ;
- continuer le travail réalisé pour élargir les canaux de diffusion, en particulier en s'appuyant sur les partenaires et d'autres réseaux pour animer et diffuser l'enquête ;
- faire des analyses des résultats de l'enquête en fonction du type de profil (professionnels, particuliers) et des classes d'âges pour s'affranchir des évolutions importantes d'année en année ;
- solliciter les plateformes régionales du SINP pour relayer l'enquête auprès des utilisateurs de plateformes régionales ;
- ajouter des questions portant sur l'utilisation d'autres plateformes pour accéder à des données/informations disponibles sur l'INPN ;
- ajouter des questions plus particulièrement ciblées sur OpenObs, service de l'INPN récent (lancé en oct. 2019) et en développement.

Il est également rappelé que l'enquête de satisfaction annuelle n'est pas le seul dispositif d'écoute utilisateurs et que des travaux sont actuellement en cours dans le cadre du groupe de travail sur la coordination des portails et services du SIB pour disposer d'un état des lieux des dispositifs pour l'INPN (https://inpn.mnhn.fr/), naturefrance (https://naturefrance.fr/), le compteur biodiversité outre-mer (https://biodiversite-outre-mer.fr/) et les autres services du SIB (ONB…).

- **Projet de refonte de l'INPN (« L'INPN de demain »). Comment s'y prend-on ?**

Le projet de refonte (technique, ergonomique, graphique) est à mener en parallèle de l'alimentation et du maintien du site actuel, car c'est un gros chantier qui va se faire étape par étape. Le comité éditorial doit traiter de ce que le futur portail de l'INPN contiendra et de ce qu'il devra mettre en avant, en s'appuyant sur les attentes des utilisateurs via les dispositifs d'écoute utilisateurs existants et d'autres qui pourraient être mis en œuvre (par exemple, des démarches UX/UI).

Le site actuel de l'INPN est particulièrement riche, mais l'organisation générale, les parcours utilisateurs et l'ergonomie ne sont pas toujours efficients, ce qui pose parfois des difficultés d'accès aux informations que l'on recherche. Le fait que l'on puisse, sur le site actuel, accéder à une information recherchée par différents chemins est une bonne chose car tous les utilisateurs ne réalisent pas leurs recherches pas de la même manière. Il faudrait garder cette diversité d'accès aux informations et données sur le futur site.

Au-delà des parcours utilisateurs variés, il faut aussi se poser la question des formats de documents et affichages mis à disposition (listes, fichiers CSV, webservices, informations contextualisées, PDF, etc.). Il faut se poser la question des possibilités de croiser les informations sur les espèces, les habitats, les espaces, etc. sans pour autant ajouter trop de complexité pour les utilisateurs.

Il faut améliorer la valorisation des acteurs et des partenaires, en s'appuyant sur le référentiel des organismes (qui fait quoi ? qui a financé ? etc.). Il faut aussi améliorer les liens avec les plateformes régionales du SINP.

La visibilité générale de l'écosystème naturefrance est à prendre en compte : il faut travailler concrètement sur la complémentarité des portails de l'écosystème.

Un autre enjeu : continuer le travail déjà initié pour que les informations diffusées sur plusieurs portails et sites (dans l'écosystème naturefrance + autres sites ressources liés à l'écosystème) soient cohérentes entre elles (synchronisation des données, transmission, webservice…). Exemple avec les données géographiques sur les espaces et le Géoportail de l'IGN : les données consolidées sur les espaces sont transmises au Géoportail pour diffuser les mêmes informations sur l'INPN et le Géoportail (ce n'était pas le cas il y a quelques années).

Vers une feuille de route à trois ans

Intervention d'Olivier Brosseau

➔ Diapos 30 à 33

Echange sur les modalités de travail dans les mois à venir. Le contenu initial du tableau (non discuté en séance par manque de temps) s'appuie notamment sur les travaux réalisés dans le cadre des précédents comités d'orientation de l'INPN (https://inpn.mnhn.fr/informations/comite-orientation).

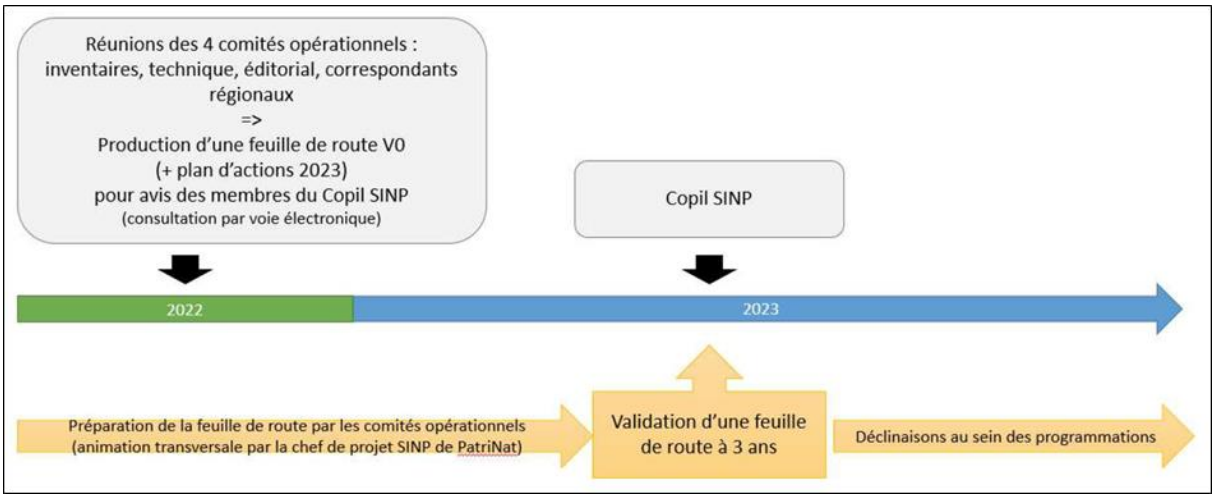

Questions/réponses - réactions

Format tableau pour l'élaboration de la feuille de route validé par les membres.
Modalités de travail retenues :

- mettre à disposition le tableau dans un espace partagé ;

- retours des membres via des colonnes « commentaires » personnelles ;
- organisation d'une réunion du comité éditorial de l'INPN en mars 2023 (en visio) pour discuter des propositions/commentaires déposés dans le tableau.

❖ **Quels axes de travail de l'INPN pour 2023 peuvent être validés sans attendre la finalisation du travail collectif sur la feuille de route ?**

Propositions en cohérence avec les perspectives présentées dans le point précédent et les axes stratégiques du SINP :

- valorisation des habitats : projet de visualiseur cartographique des habitats + travail préparatoire pour la révision des fiches habitats ;
- données archéozoologiques et archéobotaniques : révision de l'affichage cartographique, actualisation des données, ajout des sites en outre-mer ;
- valorisation du référentiel des organismes ;
- vérification du respect de la logique « données ouvertes » (*open data*) sur l'INPN ;
- première phase du projet de nouveau portail de l'INPN.

Conclusion

Intervention de Laurent Poncet

Première réunion visant à poser les bases de ce nouveau comité éditorial de l'INPN et à contextualiser sa mise en place dans le cadre de la nouvelle gouvernance du SINP. Les membres du comité sont invités à transmettre leurs idées et propositions (à la prochaine réunion, mais aussi entre les réunions du comité). Ce premier comité n'a pas pu aborder tous les sujets : par exemple l'application INPN espèces entre dans le champ du comité éditorial pour sa composante « outil de diffusion des connaissances ».
Remerciements aux participants.

Prochaine réunion à programmer en mars (discussion et validation tableau feuille de route SINP) : sondage à venir.